

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le**23 AVR. 2026**

au greffe du tribunal de l'entreprise
frattonhna (Greffier)

Réservé
au
Moniteur
belge

***26051580***N° d'entreprise : **0412 121 524****Nom**(en entier) : **Quick Restaurants**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Boulevard Saint-Lazare 4/10, Botanic Tower 6^{ème} étage, 1210
Saint-Josse-ten-Noode, Belgique**

Objet de l'acte : Nomination et démission des administrateurs de la Société**Extrait des résolutions écrites de l'actionnaire unique d.d. 21 avril 2026:**

L'actionnaire unique a décidé:

- d'approuver la démission de Mme. Miruna MARIN, en tant qu'administrateur A de la Société, et ceci avec effet à partir du 21 avril 2026. La décharge finale pour l'exercice de son mandat sera donnée lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui approuvera les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

- de nommer Mr. Philippe DUQUESNE, en tant qu'administrateur A de la Société, et ceci avec effet à partir du 21 avril 2026. Son mandat sera rémunéré à hauteur de 4 000 EUR HTVA par an et prendra fin après l'assemblée générale des actionnaires qui approuvera les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2030. Cette rémunération n'inclut pas, à ce stade, d'autres services qui pourraient être envisagés ultérieurement.

L'administrateur choisira le siège de la Société en tant que domicile en vue de l'exécution du mandat.

Par conséquent, les administrateurs actuels de la Société sont:

- Monsieur Philippe DUQUESNE, administrateur A,
- Monsieur Emeric DÉRAMAUX, administrateur B,
- Monsieur Olivier BOYADJIAN, administrateur B,
- Monsieur Pierre-André OLIVE, administrateur B,
- Giant International SAS, représentée par son représentant permanent Monsieur Frédéric LEVACHER, administrateur B.

Conformément à l'article 15 des statuts de la Société, la Société est valablement représentée à l'égard des tiers et en justice, en tant que demandeur ou défendeur, par un (1) administrateur de catégorie A et un administrateur de catégorie B agissant conjointement.

Chaque administrateur décide d'élire domicile au siège de la Société pour toutes les questions qui concernent l'exercice de son mandat.

- de donner par la présente procuration à Mme Helene BELOT son domicile à son adresse professionnelle Boulevard Saint-Lazare 4/10, Botanic Tower 6^{ème} étage, 1210 Saint-Josse-ten-Noode, avec droit de substitution afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires concernant les décisions de la société, y compris signer et déposer la demande de modification de l'inscription de la société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, et publier les décisions de la société aux Annexes du Moniteur belge.

Helene BELOT
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/04/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).